

## **La sociabilité en prison : du processus d'adaptation des personnes incarcérées au management carcéral.**

***Résumé :** Au sein de la prison, les détenus recréent des relations sociales, entre eux et avec les divers intervenants, qui ont une incidence importante sur le fonctionnement de l'institution pénitentiaire. Notre objectif de recherche vise à analyser ces relations à partir de leur observation dans un établissement carcéral, tout en considérant également l'influence du monde extérieur sur la constitution de réseaux relationnels. La méthodologie que nous utiliserons sera double : observation participante et exploitation statistique d'une enquête par questionnaire. Les résultats de cette recherche devraient permettre de proposer des pistes de politique et de management pénitentiaires plus adaptées aux réalités vécues sur le terrain et de susciter une réflexion sur le sens actuel de la prison ainsi que sur le système carcéral.*

### **A. Problématique et développement du projet de recherche.**

Alors que les stratégies managériales et les recherches consacrées aux détenus sont traditionnellement centrées sur les paramètres institutionnels et les traits de personnalité des détenus, il existe une tendance croissante dans la recherche actuelle mettant l'accent sur les caractéristiques relationnelles ou de réseaux dans les interactions au sein des institutions pénitentiaires. Notre recherche actuelle propose un cadre qui s'inscrit dans cette perspective de sociabilité des acteurs dans le milieu correctionnel. L'étude associe des méthodes qui s'étendent à l'analyse de réseau social et à la recherche ethnographique. Bien que l'objectif général est de mettre en œuvre éventuellement le dispositif émanant de nos résultats dans l'ensemble des services correctionnels, l'organisation de la première partie de l'année que compte la scolarité postdoctorale du CICC permettra seulement une étude détaillée d'une institution correctionnelle. Cette étude postdoctorale doit donc se comprendre comme une première étape dans un programme de recherche plus large qui sera poursuivi l'année suivante. La période de travail sur le terrain d'étude sera bien entamée avant l'année postdoctorale qui débutera le 1<sup>er</sup> janvier 2016. La période postdoctorale sera consacrée principalement à l'analyse du matériau et à la publication d'articles émanant de cette recherche (aussi bien qu'à des publications à partir de ma recherche doctorale réalisée en Belgique). Des élargissements de cette étude seront poursuivis et complétés après la recherche postdoctorale et l'organisation d'un cadre de travail plus solide sera mise en œuvre avec les principaux décideurs du Québec (ou du Canada) des services correctionnels. Une étude parallèle dans le contexte de la Belgique est aussi prévue afin d'obtenir des données comparatives pour le développement du projet.

## 1. Objectifs de notre recherche postdoctorale.

Notre recherche basée essentiellement sur l'analyse de réseaux, mettant en évidence des modalités de relations et des liens fortement ou faiblement structurés, se donne comme objectif final de tracer des perspectives nouvelles dans l'organisation d'un établissement pénitentiaire et dans la réalisation de ses fonctions officielles. Pionnier de l'utilisation de techniques sociométriques, Moreno avait déjà amorcé un mouvement d'analyse des réseaux sociaux au sein de lieux d'enfermement et de contrainte (Moreno, 1932 ; 1957). Etudiant ainsi les caractéristiques relationnelles des interactions entre groupes de détenus de la prison de Sing Sing, il avait principalement pour objectifs de contrer « la désorganisation » apparente du système carcéral et de contribuer positivement à la gestion de la population incarcérée. En organisant adéquatement les interactions entre détenus et en proposant une classification, l'objectif manifeste était de contribuer à la « paix sociale » tant recherchée par les managers d'établissements pénitentiaires. Toutefois, la principale critique pouvant néanmoins lui être adressée aujourd'hui est celle de n'avoir établi aucun lien entre ses découvertes sociométriques et les facteurs contextuels carcéraux (Morselli, 2009).

Pour déterminer la structure des relations (comme par exemple des conflits, des alliances, des relations de protection, des associations de détenus ou des isolats), il nous faudra examiner les attributs personnels et la sociabilité des personnes incarcérées, mais également leurs interactions avec le contexte organisationnel qui veut imprimer sa marque sur les personnes qu'elle garde. Pourquoi certains détenus différent-ils dans leur accès à plus de positions puissantes, centrales ou des ressources matérielles et services ? Dans le contexte carcéral, des similitudes à propos de facteurs comme l'origine ethnique, l'âge, le passé criminel, l'adhésion à un gang, les faits commis, la durée de la condamnation, le passé carcéral et les événements pendant la détention (incident disciplinaire, évasion ou tentative d'évasion) augmentent la probabilité de liens entre détenus. Dès 1958, Sykes dans son ouvrage « *The Society of Captives* » avait mis en évidence l'influence de grandes privations provoquées par l'enfermement et suscitant l'apparition au sein des prisons d'une sous-culture carcérale (privation de liberté, privation d'autonomie, privation de relations hétérosexuelles, la perte de biens et services, la perte de sécurité). Cette sous-culture carcérale consiste dans le partage par les détenus de valeurs et d'attitudes qui sont opposées aux attentes de l'institution carcérale et de ses représentants. L'adhésion à ces valeurs et attitudes s'effectue de manière progressive et individualisée dans le cadre d'un processus de prisonnisation (Lemire & Vacheret, 2007), encore appelé « prisonization » par l'auteur de cette découverte (Clemmer, 1958). Outre l'émergence d'un code de valeurs formel et informel entre détenus, les conséquences principales de la formation d'une sous-culture carcérale résident dans l'émergence d'une hiérarchisation de statuts entre personnes incarcérées, la création d'une rupture claire entre le personnel pénitentiaire et les détenus ainsi que l'adoption dans le chef de ces derniers de comportements déviants en opposition aux valeurs véhiculées par l'institution carcérale.

Ces similitudes renforcent un sentiment identitaire et facilitent la communication. Les attributs individuels peuvent renforcer la popularité de la personne condamnée (propension à recevoir des liens) et sa sociabilité (propension à envoyer des liens). Quant à l'origine des attributs, elle peut être située intra-muros (modèle de privation) et résider dans la prouesse physique, le trafic en détention, la connaissance de la prison, la manière dont l'individu se positionne en détention et accepte sa condamnation, Mais elle peut être encore située extra-muros (modèle d'importation) et être établie par la réputation délinquante, l'adhésion à un gang, l'origine ethnique, l'origine démographique, l'appartenance religieuse, l'éducation scolaire, le fait d'être un homme ou une femme. Des auteurs comme Irwin et Cressey (1962) avaient d'ailleurs développé ce qu'ils appellent le modèle d'importation, mettant en évidence que le passé criminel ainsi que les valeurs et l'identité délinquantes pré-carcérales de chaque individu exercent une influence sur ses attitudes en prison. Aujourd'hui, les institutions carcérales ne sont plus les institutions totalement hermétiques au monde extérieur et les relations individualisées ou encore « atomisées » (Vacheret, 2002) sont davantage basées soit sur la notion de conflit soit sur la notion de négociation, chaque acteur choisissant son mode d'entrée en relation en fonction de l'intérêt qu'il espère rencontrer. Des comportements de repli sur soi, de dénonciation d'autres détenus constitueraient peut-être des entorses passagères à l'adhésion de la sous-culture locale. L'individualisme contemporain, souvent relevé comme caractéristique actuelle de notre société du début de 21<sup>ème</sup> siècle, semble ne pas s'être arrêté aux portes de la prison et avoir également déteint sur les relations interpersonnelles en milieu carcéral.

En prison, chaque détenu entretient des relations directes et tisse un réseau de relations qui possède une forme ou structure ayant un impact sur les liens créés entre les personnes. Cette structure souvent complexe revêt une dimension de continuité ou de permanence qui dépasse la simple interaction ponctuelle et le seul bénéfice de ressources complémentaires. Les processus de relations entre détenus sont aussi influencés par le contexte de la prison qu'il faut prendre en considération pour mieux identifier ses contraintes et ses opportunités. Il peut s'agir de l'architecture même de l'établissement, de la localisation des cellules dans la prison, du travail et de l'accès à des activités culturelles, formatives ou religieuses, de la surpopulation carcérale, du niveau de sécurité appliqué dans l'établissement pénitentiaire, de l'organisation des unités/sections, de l'encellulement individuel, de la personnalité des personnels de direction et de surveillance.

Au-delà même de la disparition du caractère totalitaire de la prison contemporaine dont les murs des prisons sont lézardés de toutes parts, ainsi que le formule Lemire (1991), on ne peut rendre compte d'un réseau « complet » si l'on n'examine pas les liens entre le détenu et la communauté extérieure. Ces liens se décalent et changent après la période d'incarcération et du retour dans la communauté. Toute personne incarcérée dispose de son réseau de relations d'avant l'incarcération (famille, collègue, amis, voisins, complices) mais l'emprisonnement n'interrompt pas nécessairement ce réseau de liens subsistant « en état de latence », même si des contacts limités sont possibles.

Une fois le détenu libéré, certains de ses liens externes peuvent être réactivés ou pas, selon que les interdits accompagnent ou non l'octroi d'une mesure de libération anticipée (probation, libération conditionnelle). Le processus de réinsertion des détenus se trouve être directement influencé par le capital social que ces personnes ont pu conserver et/ou développer pendant leur période d'incarcération. A ce propos, nous pouvons avancer que le maintien de relations familiales et affectives « positives » avec un réseau relationnel familial extérieur à l'incarcération constitue une réelle garantie de réinsertion du détenu lors de sa libération. Certains auteurs ont, par exemple, montré que le mariage ou la paternité avait une fonction stabilisatrice et constituerait un facteur de protection face aux comportements antisociaux et que les liens familiaux jouent un rôle essentiel pour que la réinsertion ait plus de chances de réussir. (Sampson & Laub, 1990 ; Vacheret & Cousineau, 2003 ; Vacheret, 2005). Qu'en serait-il toutefois, si lors de son expérience carcérale, le détenu se trouvait soit dans un état de solitude ou soit au sein d'un réseau de relations empreint de violences, de conflits et de vulnérabilité ? Ses perspectives de réinsertion seraient-elles susceptibles de prendre une coloration différente ? Notre recherche postdoctorale veut approfondir également ces questions plus spécifiques directement en lien avec la réinsertion des personnes incarcérées. Jusqu'à ce jour, peu d'études mobilisant l'analyse des réseaux sociaux établissent une relation entre le maintien des liens créés en détention et les résultats de la réinsertion. Font également défaut les études qui déterminent le rôle de ces relations internes sur la réduction du risque de récidive. L'importance d'une analyse en profondeur des différents liens, des processus relationnels et des décalages entre l'incarcération et la réinsertion apparaît donc comme essentielle pour la compréhension en profondeur de la vie en détention et des relations qui s'y instaurent, des éléments les expliquant.

L'intersection entre les réseaux sociaux « in » et « out » prison acquiert une position centrale pour un nouveau challenge théorique et politique. Elle nécessite donc d'une part, de définir les acteurs, les relations entre les acteurs et de mesurer des structures en réseau à différents niveaux (réseau global, réseau local « un individu et toutes les personnes qui lui sont connectées »), ce qui exige également du chercheur de bien connaître la prison et les systèmes de vie/contrôle qui y sont imposés. D'autre part, une recherche sur les réseaux sociaux en détention doit inclure les dimensions sociales externes dans lesquelles les personnes détenues seront appelées à interagir après leur libération.

Bien que la récolte des données puisse être rendue difficile pour différentes raisons (méfiance des détenus et/ou du staff de la prison, questions sensibles pour le futur libéré,...), cette recherche aidera non seulement les politiques pénales et pénitentiaires mais constituera une source d'inspiration pour les responsables d'établissements de détention. Notre recherche recourant à l'analyse des réseaux sociaux devrait leur offrir une grille de lecture permettant de mieux connaître les détenus, leurs réseaux de relations exprimant une attitude positive (solidarité, soutien entre détenus, appui extérieur, confiance, respect) ou négative (conflits, méfiance, comportements violents) qui peuvent se développer entre détenus mais aussi avec le personnel de surveillance, sans négliger l'influence de la durée de la détention, comme l'a révélé ma recherche

doctorale en Belgique. La « sociabilité » des personnes incarcérées est un concept rarement mobilisé dans les études se rapportant au domaine carcéral. Or, l'analyse des interactions sociales qui se nouent en détention emportent encore de nombreuses implications : organisation globale de la prison avec des régimes différenciés, placement mieux adapté des détenus dans certaines unités, création de nouvelles activités de formation, de travail ou de culture, appel à certains services spécialisés dans l'aide aux personnes, implication et valorisation des fonctions du personnel de base, expérimentation raisonnée de nouvelles modalités d'exécution de la peine d'emprisonnement, etc. Ces données de recherche permettraient finalement de soutenir une gestion plus humaine de la détention, évitant les vexations et souffrances inutiles, plus adaptée aux conceptions politiques modernes de la peine d'emprisonnement. Idéalement, *in fine*, nous espérons pouvoir élaborer un profil des réseaux de détenus qui tracerait des voies concrètes pour une action politique et pénitentiaire nouvelle. Et peut-être pourrions-nous même envisager que la sanction pénale des récidivistes puisse s'effectuer dans des établissements spécialisés et mieux adaptés aux profils de réseaux sociaux découverts, que ce soit dans ou hors de la prison, sans risque supplémentaire pour la société.

## 2. Méthodologie.

L'objectif premier de ce programme de recherche serait d'évaluer le système correctionnel (au Québec et en Belgique) par l'intermédiaire d'une méthodologie spécifique (celle de l'analyse des réseaux sociaux), cette période d'une année de recherche postdoctorale nous permettra uniquement de porter notre attention de chercheur sur une seule institution carcérale au Québec (niveau provincial ou fédéral en fonction des accès obtenus), privilégiant ainsi l'analyse en profondeur des réseaux se créant en détention et de leurs caractéristiques.

Afin de mener à bien notre analyse des réseaux d'interactions se créant entre personnes incarcérées, nous souhaitons associer deux méthodologies de collectes de données : une méthodologie quantitative avec l'exploitation statistique d'une enquête par questionnaires et une approche prévoyant la collecte de données par une observation participante (et entretiens libres). La collecte des données parmi les détenus présents au sein de l'institution étudiée débutera par une série de sessions d'entretiens avec le personnel pénitentiaire qui présente une bonne connaissance de la population carcérale (gestionnaires de dossiers, directeurs, psychologues) et qui accepteront de partager leurs visions sur les personnes incarcérées, leurs relations, leurs discours et comportements ainsi que sur toutes les questions ou difficultés qui surgissent habituellement dans ces lieux distincts. A la fin de cette période d'interviews, nous consacrerons une période d'un mois d'observation ; une observation qui portera sur chaque interaction quotidienne des détenus. L'ensemble de ces interactions individuelles quotidiennes constituera la base de notre enquête qui viendra ensuite compléter le travail sur le terrain. Notre enquête sera conçue sous la forme de plusieurs séries de matrices nous permettant de coder l'évaluation (ou le regard) que portent les détenus à l'égard des autres détenus (A qui faites-vous confiance ? qui respectez-vous ? qui soutenez-vous ?, selon vous, qui a confiance en vous ?, vous respecte et

vous soutient ?...). Ces informations créées aux fins de la recherche nous permettront d'obtenir une évaluation générale de la structure relationnelle au sein de l'environnement carcéral.

A un niveau collectif, l'analyse des réseaux sociaux au sein de la prison fera apparaître tous les problèmes de ségrégation ou de regroupement pouvant causer des conflits persistants ou des situations d'abus. Au niveau individuel, cette analyse indiquera comment un détenu perçoit les autres détenus autour de lui tout en nous permettant d'évaluer comment celui-ci est perçu par les autres. Cette dernière dimension est très importante pour surveiller toute forme de distorsions dans l'auto-évaluation d'un individu. L'influence des personnels de surveillance ou en contact plus ou moins régulier avec les détenus sera aussi prise en compte, tant dans sa dimension collective (comportements de conduite de groupes, volonté de pouvoir rendue visible à tous, etc.) qu'individuelle (types de délinquants privilégiés ou persécutés, sympathies personnelles, etc.). D'autres matrices seront élargies ou prolongées aux contacts de l'environnement des détenus au-delà de la prison et permettront une meilleure évaluation du potentiel de réinsertion de chaque détenu.

S'il est capital de cerner correctement les variables individuelles et les propriétés ou attributs des détenus (âge, études, ethnie, etc.), elles ne suffisent pas à percevoir les modalités d'entrée en relation ni les opinions et croyances qui animent les dynamiques relationnelles en prison ainsi que l'importance de celles-ci dans la vie carcérale quotidienne. D'autre part, on ne peut isoler artificiellement ces données d'une description approfondie du contexte carcéral qui encourage une relative homogénéité sans y articuler les dimensions relationnelles de tous les intervenants dans l'établissement pénitentiaire. Une telle recherche suppose donc que le chercheur non seulement connaisse bien le terrain de la prison mais également qu'il puisse sauvegarder son indépendance vis-à-vis des responsables de l'établissement et du personnel.

### 3. Communications des résultats et échéancier 2015 - 2016.

Dans le cadre de la présente recherche, il nous a été possible d'obtenir un soutien financier belge en provenance de la Fondation Rotary (9000€). Ce financement permettra de débiter notre recherche dès juillet 2015 sous la supervision du Professeur Morselli.

De juillet 2015 à décembre 2015, des contacts nécessaires avec les services correctionnels seront pris afin de délimiter notre terrain de recherche. Parallèlement à ces prises de contacts, nous réaliserons notre revue de la littérature et développerons (et testerons par ailleurs) nos instruments de collecte de données. Nous réaliserons ensuite au sein de la prison sélectionnée la collecte des données qui feront l'objet d'analyse tout au long de l'année 2016. D'autres activités scientifiques seront également prévues pendant cette première période. En date du 13 octobre 2015, notre thèse de doctorat fera l'objet d'une présentation lors d'une conférence organisée par le CICC. Nous travaillerons également à la publication de notre thèse sous la forme d'un ouvrage et nous soumettrons, en novembre 2015, un article scientifique (issu de notre thèse) à la revue Champ

Pénal dans le cadre de l'ouvrage collectif s'intitulant « Sexualités et Institutions pénales ». Comme le présente l'échéancier ci-dessous, l'année 2016 sera, quant à elle, entièrement consacrée à l'analyse des données collectées et à la publication scientifique des résultats obtenus.

<i>Calendrier 2016</i>	<i>Projet de recherche Postdoctorale</i>	<i>Autres activités scientifiques*</i>
<b>Janvier 2016</b>	Analyse des données.	Suite des travaux en vue de la publication de la thèse de doctorat.
<b>Février 2016</b>	Analyse des données.	Suite des travaux en vue de la publication de la thèse de doctorat.
<b>Mars 2016</b>	Analyses des données.	Publication de la thèse de doctorat.
<b>Avril 2016</b>	Analyse des données.	
<b>Mai 2016</b>	Rédaction d'un premier article scientifique issu des travaux de la recherche postdoctorale	
<b>Juin 2016</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction d'un rapport de recherche intermédiaire (CICC).</li> <li>- Rédaction d'un rapport final de recherche postdoctorale (Belgique)</li> <li>- Présentation des premiers résultats lors d'une activité du CICC.</li> </ul>	Participation à la conférence du 20 et 21 juin 2016 – 18 <sup>th</sup> International Conference on Sociology and Criminology à Paris.
<b>Juillet 2016</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse des données (suite).</li> <li>- Soumission d'un premier article scientifique issu des travaux de recherche postdoctorale.</li> </ul>	
<b>Août 2016</b>	Analyse des données (suite)	
<b>Septembre 2016</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse des données (suite)</li> <li>- Rédaction d'un deuxième article scientifique issu des travaux de recherche postdoctorale.</li> </ul>	
<b>Octobre 2016</b>	Analyse des données (fin).	
<b>Novembre 2016</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction d'un rapport final de recherche postdoctorale (CICC).</li> <li>- Soumission d'un deuxième article scientifique issu des travaux de recherche postdoctorale.</li> </ul>	
<b>Décembre 2016</b>	Présentation des résultats de la recherche postdoctorale lors d'une activité du CICC	

\* Tâches d'animation scientifique à raison d'une journée par semaine.

#### 4. Références bibliographiques.

- Bidart, C., Degenne, A. & Grosetti, M. (2011), *La vie en réseau. Dynamique des relations sociales*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Chantraine, G. (2004). *Par-delà les murs : expériences et trajectoires en maison d'arrêt*, Paris: Presses Universitaires de France.
- Clemmer, D. (1958). *The Prison Community*. Boston : Christopher Publishing.
- Degenne, A., & Forsé, M. (2004). *Les Réseaux sociaux* (2<sup>ème</sup> ed.). Paris : Armand Colin.
- Ferri, T., & Brkic, D. (2013). *La condition pénitentiaire : essai sur le traitement corporel de la délinquance*. Paris : L'Harmattan.
- Goffman, E. (1968). *Asiles*. Paris: Minuit
- Irwin, J., & Cressey, D.R. (1962), *Thieves, Convicts and the Inmate Culture*. *Social Problems*, vol. 10(2), 142-155. doi: 10.2307/799047
- Kaminski, M. (2004). *Games Prisoners Play: The Tragicomic Worlds of Polish Prison*. Princeton NJ: Princeton University Press.
- Lazega, E. (2014). *Réseaux sociaux et structures relationnelles. Que Sais-je ? 3399* (3<sup>ème</sup> édition). Paris : Presses Universitaires de France.
- Lemieux, V. (1999). *Les réseaux sociaux*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Lemire, G. (1991). *La prison, univers totalitaire : un certain effritement*, *Revue Internationale de Criminologie et de Police Technique*, 1, 9-25.
- Lhuillier, D. (2001). *Le choc carcéral. Survivre en prison*. Paris : Bayard.
- Sampson, R.J., & Laub, J.H. (1990). *Crime and Deviance over the Life Course: The Saliency of Adult Social Bonds*. *American Sociological Review*, Vol.55 (5), 609-627 <http://www.jstor.org/stable/2095859>
- Moreno, J. L. (1932). *Application of the Group Method to Classification*. New York: National Committee on Prisons and Prison Labor.
- Moreno, J. L. (1934/1953). *Who Shall Survive: Foundations of Sociometry, Group Psychotherapy and Sociodrama*. Beacon: Beacon House.
- Moreno, J. L. (1957). *The First Book on Group Psychotherapy*. New York: Psychodrama and Group Psychotherapy Monographs 1.
- Morselli, C. (2009). *Inside Criminal Networks*. New-York: Springer.



- Shrag, C. (1961), Some foundations for a theory of correction, in D.R. Cressey (Ed.), *The prison: Studies in Institutional Organization and Change* (pp. 309-358). New York : Holt, Rinehart and Winston
- Skarbek, D. (2014). *The Social Order of the Underworld: How Prison Gangs Govern the American Penal System*. Oxford: Oxford University Press.
- Snacken, S. (2011). Prison en Europe. Pour une pénologie critique et humaniste. Bruxelles : Editions Larcier.
- Sykes, G. (1958). *The society of Captives. A study of a maximum Security Prison*, Princeton: Princeton University Press.
- Vacheret, M. (2002). Relations sociales en milieu carcéral. Une étude des pénitenciers canadiens. *Déviance et Société*, 26,83-104. doi : 10.3917/ds.261.0083 ;
- Vacheret, M., & Cousineau, M.M. (2003). *Quelques éléments de compréhension des libérations d'office réussies*. *Revue canadienne de criminologie et justice pénale*, Vol. 45 (1), 99-123
- Vacheret, M. (2005). Les visites familiales privées au Canada, entre réinsertion et contrôle accru : portrait d'un système. *Champ Pénal*, 2. doi :10.400/champpenal.81
- Vacheret, M., & Lemire, G. (2007). *Anatomie de la prison contemporaine* (2è éd.). Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.